Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES

Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35...

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_116-DE

NUMERIQUE - INFORMATIQUE

DCC26-116

OBJET : MEGALIS BRETAGNE - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Monsieur Yoann CADO, Vice-président en charge de l'Informatique, du Numérique, du Système d'Information Géographique et de la Gestion Technique des Bâtiments, présente le rapport suivant :

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

Roche aux Fées Communauté est **membre du syndicat mixte Mégalis Bretagne depuis 2007** (délibération du Conseil communautaire n°DCC-07-125). Ce syndicat regroupe la Région Bretagne, les 4 Départements et 60 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), avec pour missions principales :

- La **construction et l'exploitatio**n du réseau public régional de **fibre optique** dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit.
- La mise à disposition d'une **offre de services numériques mutualisés** et de fournitures annexes associées.
- Le **conseil technique pour des projets coopératifs** menés par les collectivités territoriales.

Conformément aux obligations légales et statutaires du syndicat, le rapport d'activité annuel retraçant les actions et le bilan financier de Mégalis Bretagne doit être présenté aux assemblées délibérantes de l'ensemble des collectivités membres.

2. PRINCIPAUX POINTS DU RAPPORT ANNUEL 2025 A L'ECHELLE DE LA REGION

Bretagne Très Haut Débit (BTHD) :

- Le réseau s'est étendu avec **330 000** nouveaux logements, entreprises et sites publics rendus éligibles à la fibre optique en seulement un an.
- Le cap symbolique du million de locaux raccordables a été dépassé. Avec un total de **1 124000 prises**, Mégalis Bretagne est le premier Réseau d'Initiative Publique de France en volume.
- Le succès commercial se confirme puisque le réseau compte désormais plus de **600 000 abonnés**.
- **L'objectif d'achever les travaux de déploiement à la fin de l'année 2026 est aujourd'hui sécurisé.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_116-DE

Services numériques mutualisés :

- **2 299 entités publiques** utilisent le bouquet de services numériques de Mégalis Bretagne.
- L'année 2025 a marqué le lancement du **nouveau bouquet de services 2025-2029** structuré par thématiques (administration, cybersécurité, citoyenneté, accessibilité).
- Les nouveaux outils de travail collaboratif connaissent une large adoption :
  - le service "Partage et collaboration" a été activé par plus de 230 entités,
  - et le "Transfert de fichiers" compte plus de 1 300 utilisateurs.
- Une nouvelle centrale d'achats pour le matériel informatique et les licences a été ouverte en partenariat avec Manche Numérique.
- Mégalis Bretagne a lancé les premiers travaux visant à développer une Intelligence Artificielle (IA) générative souveraine et accessible pour les collectivités bretonnes.

Cybersécurité :

- Les services cyber sont plébiscités, notamment le coffre-fort de mots de passe utilisé par **231 entités** et recensant 1 800 comptes (dont 1 000 créés sur la seule année 2025).
- Le nouveau service de sauvegarde en ligne sécurisée est désormais actif et déployé dans **53 collectivités**.

Projets coopératifs :

- **Urbanisme (ADS) :** les services instructeurs poursuivent la dématérialisation via le portail GNAU, la connexion à PLAT'AU et la bascule vers le nouveau logiciel "Expert".
- **Identité et services citoyens** : la plateforme mon-compte.bzh connaît un franc succès avec plus de 165 000 comptes actifs.
- **Mobilités** : le transfert des projets OuestGo (covoiturage) et KorriGo Services vers le syndicat mixte nouvellement créé, Bretagne Mobilités, a été acté pour l'année 2026.

Exécution budgétaire 2025 :

L'action de Mégalis Bretagne s'appuie sur une structuration en 3 budgets distincts pour mener à bien ses missions :

- **Le budget principal (Services numériques, projets coopératifs et fonctions supports) :**
  - Ses recettes sont principalement assurées par :
    - la participation statutaire des membres (1,76 M€),
    - et les contributions au bouquet de services (1,2 M€).
  - Les dépenses se concentrent logiquement sur :
    - la masse salariale (2,18 M€),
    - et le financement du bouquet de services (1,26 M€).
- **Le budget annexe BTHD (Bretagne Très Haut Débit) :** Il reflète l'ampleur massive du chantier de la fibre optique. **En 2025, plus de 204 millions d'euros ont été consacrés aux dépenses de déploiement initial.**
  Ce budget est financé par un modèle pluriel intégrant le cofinancement des collectivités (97,8 M€), les redevances liées à l'exploitation commerciale du réseau (62,4 M€), l'emprunt (70 M€), ainsi que des subventions de l'État et de l'Europe (Fonds FEDER).

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_116-DE

- **Le budget annexe RUHD (Réseau Ultra Haut Débit) :** Ce réseau constitue l'infrastructure dorsale régionale reliant les grands sites publics stratégiques et académiques bretons. Financé principalement par la Région Bretagne (759 000 €), ce budget dédié assure l'exploitation et la maintenance de ce réseau haut débit spécifique.

3. INTERETS POUR ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

- Garantir à terme un **accès complet à la fibre optique** sur le territoire de Roche aux Fées Communauté.

- Bénéficier de **services numériques mutualisés** (dématérialisation, cybersécurité, outils collaboratifs), réduisant les coûts et facilitant la gestion quotidienne des services communautaires.

- Disposer d'un **accompagnement technique** sur les projets numériques locaux et intercommunaux.

Ceci étant exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-39 par renvoi de l'article L5711-1 relatif au rapport d'activité des syndicats mixtes,

Vu les statuts du syndicat mixte Mégalis Bretagne,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2007 (DCC-07-125) actant l'adhésion de Roche aux Fées Communauté au syndicat mixte Mégalis Bretagne,

Vu le rapport d'activité 2025 du syndicat mixte Mégalis Bretagne,

Il vous est proposé :

- ***De prendre acte du rapport d'activité 2025 de Mégalis Bretagne.***

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **Le Conseil communautaire prend acte du rapport d'activité 2025 de Mégalis Bretagne.**

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_116-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel DELIBRE le 21 septembre 2026, s'est réuni le 29 septembre 2026 à 19 heures 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry RESTIF, Conseiller communautaire de Retiers.

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe BERTHELOT, M Loïc GODET
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	M Bruno PELLETIER, Mme Michelle RIET
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Yannick COLLIOT, Mme Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	Mme Catherine CHAUVIÈRE, M Cyprien ESNAULT, M Gaston GUAIS, M Jonathan HOUILLOT, Mme Thérèse MOREAU, Mme Véronique PICOT, M Éric PINEAU, M Frédéric POTIN
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO
MARCILLE-ROBERT	Mme Véronique BOISNARD, M Benjamin RESTIF
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Chrystelle BADOUD, M Jean-Pierre BOURNICHE, M Patrick HENRY, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
RETIERS	Mme Amélie AUBERT-PLARD, Mme Kaki GAUTIER, M Cédric LECELLIER, M Benoît LUGAND, Mme Annick PERON, M Thierry RESTIF
SAINTE-COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Edmond LEVEQUE

Etaient excusés :

AMANLIS	Mme Nelly TANVERT *(donne pouvoir à M Loïc GODET)*
ESSE	Mme Yvette SAULNIER *(donne pouvoir à M Alexis-Nicolas DELSAUT)*
JANZE	Mme Emmanuelle CLOUET *(donne pouvoir à M Frédéric POTIN)* Mme Lucie FILEAUX, Mme Jennifer MAILLARD
LE THEIL-DE-BRETAGNE	Mme Pascaline MARION *(donne pouvoir à M Yoann CADO)* Mme Graziella VALLÉE

PROPOSITION ACTEE PAR LE CONSEIL (36 présents / 4 pouvoirs)

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président,

Signé par : Christian SORIEUX
Date : 01/10/2026
Qualité : Président

Christian SORIEUX

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Le Secrétaire de séance,

Thierry RESTIF

Signé par : Thierry RESTIF
Date : 02/10/2026
Qualité : VP RESTIF T - Secrétaire de Séance